\mathbf{x}

\mathbf{x}

COMPTE-RENDU DES AFFAIRES TRAITEES PAR LE MAIRE, GRACE AUX DELEGATIONS

<u>LE MAIRE</u> - Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, je vais vous faire passer le registre des délégations que vous m'avez données, en vertu de la loi de DECEMBRE 1970.

Voici le compte-rendu des opérations effectuées à ce jour :

ARRETE N° 32, en date du 5 Février 1980, portant sur la réalisation d'un emprunt de 5 400 000 F relatif aux travaux d'assainissement (14e tranche) et du CD 44.

ARRETE N° 33, en date du 5 Février 1980, portant sur la réalisation d'un emprunt de 1 800 000 F relatif à l'éclairage public (3e tranche)

ARRETE N° 34, en date du 5 Février 1980, relatif à la convention passée avec les Etablissements CAUPER - Montant de la redevance : 2 214 F (DEUX MILLE DEUX CENT QUATORZE FRANCS)

ARRETE N° 35, en date du 5 Février 1980, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et M. FONTAINE Joseph - Montant du loyer : 30 F/ mois (TRENTE FRANCS)

ARRETE N° 36, en date du 5 Février 1980, relatif à la résiliation de la location de l'appartement appartenant à Madame NINON France -

ARRETE N° 39, en date du 11 Février 1980, portant sur la réalisation d'un emprunt de 36 000 F relatif aux travaux d'électricité rurale - Programme 1979

ARRETE N° 40, en date du 11 Février 1980, relatif à la révision du loyer d'un local appartenant à Monsieur DE PALMAS et loué à la Commune - Montant du loyer : 850 F (HUIT CENT CINQUANTE FRANCS)

ARRETE N° 42, en date du 12 Février 1980, pour la passation d'un marché entre la Commune de St Denis et la Société Dionysienne de Fourniture de Matériaux et Transport - Montant du marché : 1 200 000 F (UN MILLION DEUX CENT MILLE FRANCS)

ARRETE Nº 43, en date du 12 Février 1980, relatif au renouvellement de la location d'un appartement appartenant à la S.I.D.R — Montant du loyer: 472 F (QUATRE CENT SOIXANTE DOUZE FRANCS)

ARRETE N° 62, en date du 20 Février 1980, concernant l'achat à M. Félix ELISABETH des matériaux constitutifs d'une maison sise sur un terrain communal à la Montagne. - Montant de la dépense : 15 000 F (QUINZE MILLE FRANCS)

ARRETE N° 63, en date du 20 Février 1980, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint Denis et M. CADARBACASSE Michel - Montant du loyer : 400 F/ mois - (QUATRE CENTS FRANCS)

ARRETE Nº 68, en date du 3 Mars 1980, pour la passation d'un marché négocié avec la S.O.B.E.A = Montant du marché : 347 875,38 F TTC (TROIS CENT QUARANTE SEPT MILLE HUIT CENT SOIXANTE QUINZE FRANCS TRENTE HUIT CENTIMES)

ARRETE N° 86, en date du 10 Mars 1980, portant passation d'une convention avec la Direction Départementale de l'Equipement - Montant des honoraires : 23 800 F (VINGT TROIS MILLE HUIT CENT FRANCS)

ARRETE Nº 87, en date du 10 Mars 1980, relatif au renouvellement de la location d'appartements appartenant à la SIDR -